

Quelques retours sur la journée d'Angers

Une bien belle journée d'étude ! L'organisation était à la hauteur de l'occasion, l'accueil était chaleureux et les conditions de travail étaient réunies. Les horaires ont été respectés et l'animateur de la journée a su donner un rythme plutôt dynamique à cette journée. Le cadre a été bien posé en début de journée avec l'intervention de Mme VALISSANT ainsi que les compléments de Mme LE GAC, importants pour les professionnels ne pratiquant pas l'ES. Les exposés choisis étaient pertinents avec des discutants de qualité ; amenant la salle à réagir tantôt sur des aspects techniques tantôt sur des notions psychanalytiques. Toutes ces réflexions nous ont permis de dégager les effets de notre travail sur la procédure et l'importance de cet éclairage. Mais nous sommes allés au-delà et avons engagé une réflexion plus profonde sur la place de l'enquêteur et des enjeux de l'écrit professionnel. La salle a été par ailleurs réceptive lorsque nous abordions le sujet de la reconnaissance. Comment harmoniser les pratiques et parler de métier à part entière lorsque la rémunération n'est pas valorisée et les missions de l'enquêteur aléatoires selon les tribunaux ? Bon je m'égarde un peu mais il a été question de ça aussi. Enfin, j'ai apprécié que l'on ouvre sur des outils innovants tels que la mesure d'accompagnement dont je pense parler au JAF de Lorient. Je n'ai pas assisté à la dernière intervention. Super journée à refaire !!

Marion CHARBONNIER

Cette journée a été un succès, au moins par le nombre de participants, puisqu'environ 150 personnes y ont assisté. Le public était composé de professionnels, exerçant en qualité d'enquêteurs sociaux, mais aussi beaucoup plus largement de travailleurs sociaux intervenant dans le champ de la protection de l'enfance, de la précarité... Quelques étudiants de l'ARIFTS s'y étaient également donnés rendez-vous, ainsi que leurs formateurs. Au-delà d'Angers et du Maine-et-Loire, les régions Pays-de-Loire et Bretagne étaient bien représentées.

L'intervention de Madame VALISSANT, Vice-présidente au TGI d'Angers est venue poser clairement le cadre juridique, celui de la fonction JAF et celui de l'enquête sociale, souvent méconnus des travailleurs sociaux.

Nos trois collègues ont réalisé des présentations de qualité, qui ont fait l'objet de discussions avec Cécile LE GAC et Pierre-André JULIÉ mais aussi avec la salle, qui a souvent réagi, interrogé... Au travers de ces échanges, nous avons pu mesurer combien est grande notre liberté de création ceci dans un secteur – celui du travail social – et à une époque où la capacité inventive des professionnels se voit de plus en plus attaquée, au profit de toujours plus de procédures et autres guides des bonnes pratiques.

Finalement, au travers de l'enquête sociale, c'est du travail social, éducatif, dont il fut question, et c'est tant mieux.

En fin de journée, une réflexion m'est venue ; cette journée appelle une suite. Sous quelle forme, avec quels objectifs... Je n'en sais rien encore. Mais le désir qui, depuis plus d'un an m'a porté pour construire cette journée, avec quelques autres collègues, s'en trouve relancé.

Alain THIERY